

67 décès liés à la drogue en 2015 en Belgique

Il y a une augmentation « grave et préoccupante » du nombre de morts par surdose

D'après le rapport européen de 2017 sur les drogues, le cannabis reste la substance illicite la plus consommée par les Belges. Les drogues font encore et toujours des ravages dans notre pays : 67 consommateurs ont perdu la vie et 15 autres ont été diagnostiqués comme souffrant du VIH.

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies affirme que le taux de mortalité induit par la drogue était de 9,2 par million d'habitants en Belgique en 2015. Cela représentait au total 67 décès de personnes âgées entre 15 et 64 ans.

Notre pays fait partie des bons élèves en la matière mais il y a toujours mieux. En France, sur cette même période, il y a eu 7 décès par million d'habitants. C'est en Estonie (103 décès par million d'habitants) et en Suède (100) que les substances illicites tuent le

plus. L'observatoire se montre à ce sujet très alarmant. Il souligne une augmentation « grave et préoccupante » du nombre de morts par surdose. « Globalement, en Europe, les consommateurs d'opiacés ont cinq à dix fois plus de risques de mourir que les autres personnes du même âge et du même sexe. La mortalité accrue observée chez ces usagers est principalement liée à la surdose, mais d'autres causes de décès indirectement liées à l'usage de drogues, telles que les infections, les accidents, la violence et le suicide, revêtent également une certaine importance », peut-on lire dans le rapport.

Un jeune de 16 ans sur cinq a fumé au moins une fois du cannabis

« Ces personnes sont fréquemment en mauvais état santé, compte tenu d'une accumulation de pathologies liées les unes aux autres. Les affections pulmonaires et hépatiques chroniques ainsi que les problèmes cardiovasculaires sont fréquents et sont à l'origine d'une augmentation de la mortalité chez les usagers de drogues chroniques et plus âgés. (...) Pour l'année 2015, on estime à au moins 7.585 le nombre de décès par surdose, impliquant au moins une substance illicite, survenus dans l'Union européenne ».

L'âge moyen au moment de la mort était de 38 ans, 22 % étaient des femmes et 78 % des hommes. Dans 79 % des cas, ces victimes étaient sous l'influence d'opiacés, des dérivés de l'opium.

L'injection de drogues continue également de jouer un rôle essentiel dans la transmission des maladies infectieuses véhiculées par le sang, comme le virus de l'hépatite C et le sida.

En 2015, dans l'Union européenne, 1.233 nouveaux cas de VIH diagnostiqués sont imputables à l'usage de drogues. Parmi eux, 15 malades étaient Belges. Cela représente 5 % des diagnostics pour lesquels la voie de transmission est connue.

DU CANNABIS À LA RÉCRÉ

Dans notre pays, le cannabis est particulièrement populaire auprès des jeunes adultes entre 15 et 34 ans.

Selon l'Observatoire, les dernières données disponibles indiquent qu'environ un élève de 15-16 ans sur cinq a déjà fumé du cannabis en Communauté française, contre un sur six en Communauté flamande.

Il s'agit d'un constat plutôt stable pour les jeunes francophones et d'une tendance en légère baisse chez leurs homologues flamands. ●

ALISON VLT.

Nouveau phénomène

Le « Chemsex » consiste à mixer drogues et sexe

Le « Chemsex » est la contraction du mot « chemicals », qui signifie « drogues chimiques » en anglais, et de « sex ». Il induit une consommation de drogues avant d'avoir des rapports intimes. Les buts recherchés sont l'augmentation de la libido, la découverte de nouvelles formes de plaisir, la

dissipation des inhibitions et une meilleure endurance.

TRANSMISSION DU SIDA

Cette pratique n'est pas nouvelle mais elle revient en force. Elle est de plus en plus répandue depuis quelques années en Europe et dans notre pays. Elle touche principalement la communauté

gay anglaise. Ce phénomène est surtout devenu beaucoup plus violent. La consommation de drogues est aujourd'hui de plus en plus importante au fur et à mesure des relations sexuelles.

Le « Chemsex » est loin d'être

anodin et inquiète les autorités. Il peut à terme faciliter la propagation de maladies sexuellement transmissibles comme le sida, accentuer les problèmes de santé comme l'anxiété, provoquer des psychoses et des tendances suicidaires, ou encore induire une addiction forte aux drogues. ●

A.VLT.